

# Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

## Séance du 11 janvier 2021 à la grande salle communale

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer-Sgobba

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Ordre du jour
1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 30.11.2020
3. Budget pour l'exercice 2021
4. Mandat de fiduciaire pour le contrôle des comptes 2020-2021-2022
5. Rapport des commissions
6. Interpellations et questions

### 1. Appel

Présents :		Excusée :
Conseil général :	Conseil communal :	Madame Elvina Huguenin-Dumittan
Madame Valérie Mercier	Madame Anne-Laurence Quadranti	
Madame Sylvia Amez-Droz	Monsieur Thierry Saisselin	
Monsieur Kevin Girardin	Monsieur Charles-André Chopard	
Madame Shadya Quadranti	Monsieur Roger Faivre	
Madame Christelle Vuillemez	Monsieur Pierre-André Vuillemez	
Madame Anaëlle Marguet		
Monsieur Patrick Reymond		
Monsieur Florian Sgobba		
Monsieur Frédéric Simon-Vermot	Madame Sarah Chapatte	
Monsieur Yvan Botteron		

### 2. Procès-verbal de la séance du 30.11.2020

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

### 3. Budget pour l'exercice 2021

Monsieur Yvan Botteron est nommé rapporteur de la commission financière et de gestion.

Il explique que le budget 2021 a été présenté tardivement en raison de la covid-19 et du report des élections d'automne.

Monsieur Yvan Botteron explique que la commission financière a reçu des informations détaillées de l'administratrice, Madame Sarah Chapatte, en raison de la venue de nouveaux membres.

Monsieur Yvan Botteron explique quelques postes inscrits au budget :

Transport : un point a été relevé concernant la suppression d'un arrêt de bus.

Financements et impôts : les revenus sont à la baisse. De plus, en raison de la crise sanitaire, l'avenir est incertain. Le budget est effectué au plus juste, voire avec une tendance pessimiste en ce qui concerne les entrées. Ceci afin d'avoir de bonnes surprises.

Facture sociale : Les CHF 1'500'000 (erreur de la Chaux-de-Fonds). Monsieur Botteron interroge ouvertement si l'erreur sera partagée par le canton ou payée par la commune de la Chaux-de-Fonds.

Monsieur Thierry Saisselin rebondit concernant les CHF 1'500'000.00 qui seront finalement à la charge de la commune de la Chaux-de-Fonds.

Monsieur Yvan Botteron conclut en indiquant que les charges maîtrisables par la commune ont été limitées au maximum.

Il profite de remercier le Conseil communal pour la présentation de son budget.

Valérie Mercier interroge les membres sur les éventuelles questions. Aucune réaction de l'assemblée.

L'arrêté relatif au budget 2021 est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 11 janvier 2021 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

#### **4. Mandat de fiduciaire pour le contrôle des comptes 2020-2021-2022**

Monsieur Thierry Saisselin, informe que les comptes doivent être validés par une fiduciaire. Il propose de continuer encore 3 ans avec la fiduciaire Brunner & Associés SA avec laquelle nous sommes satisfaits. A noter, que dans tous les cas, nous devons changer de réviseur dans 3 ans.

L'arrêté est lu par Madame Valérie Mercier.

Arrêté du 11 janvier 2021 est accepté à l'unanimité.

#### **5. Rapports des commissions**

##### Commission financière et de gestion

Selon informations précédemment citées.

Monsieur Yvan Botteron est nommé comme rapporteur de la commission.

### Commission des naturalisations et des agrégations

Néant.

### Commission d'urbanisme

Madame Christelle Vuillemez a le rôle de rapporteur.

Des plans ont été déposés concernant la modification d'un appartement dans une ferme à Bétod.

La commune ne s'y oppose pas, mais le canton demande une modification concernant le balcon.

### Commission pour l'entretien des chemins communaux

Néant.

### Commission du feu et de la salubrité publique

Monsieur Charles-André Chopard n'a pas de point à relever pour le moment. Il informe que des visites de certains bâtiments seront prévues.

Madame Valérie Mercier interroge Monsieur Chopard concernant l'activité de pompiers dans la vallée. Ce dernier informe qu'il y a encore une douzaine de pompiers sur la Brévine mais aucun sur le Cerneux-Péquignot. Une campagne de recrutement a été faite en novembre 2020.

Madame Shadya Quadranti interroge Monsieur Charles-André Chopard sur la campagne de recrutement. Il informe qu'un avis a été fait (envoyé par la Chaux-de-Fonds), en fonction des tranches d'âge.

Madame Valérie Mercier évoque un souci entre le SIS et les anciens pompiers. Il y a eu pas mal de désaccords et de départs. L'ambiance n'est pas au beau fixe.

### Commission de sécurité routière

Les travaux prévus seront peut-être faits sur 2021.

Madame Sylvia Amez-Droz demande si la subvention relative au financement des travaux viendrait du canton ou d'une association privée.

Réponse : seuls les arrêts de bus sont subventionnés par le canton, une demande a été adressée à Patenschaft Berggemeinden (parrainage suisse pour les communes de Montagnes).

### Conseil intercommunal du SEVAB

Néant.

## Commission intercommunale pour l'organisation de l'école

Monsieur Thierry Saisselin informe que la commune du Cerneux-Péquignot est en attente de la constitution de la commission de la Chaux-du-Milieu.

### **6. Interpellations et questions**

#### Villa en construction « sous-le-village »

Madame Anne-Laurence Quadranti informe qu'une villa a été vendue et qu'une deuxième vente est en cours de discussion.

Un changement est prévu concernant les fosses septiques des nouvelles constructions. En effet, au départ une fosse par villa était prévue. Finalement, une fosse commune sera installée.

Madame Valérie Mercier remercie l'assemblée et clôture la séance à 20h30.

Le Cerneux-Péquignot, le 11 janvier 2021

La Présidente  
Valérie Mercier

Le secrétaire  
Yvan Botteron